



# L'Université tunisienne banalisée. Mise à niveau libérale et dépolitisation

François Siino

## ► To cite this version:

François Siino. L'Université tunisienne banalisée. Mise à niveau libérale et dépolitisation. Annuaire de l'Afrique du Nord, CNRS Editions, 2004, 2002 (XL), pp.187-200. <halshs-00466284>

**HAL Id: halshs-00466284**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00466284>**

Submitted on 23 Mar 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

François Siino\*

## ***L'Université tunisienne banalisée Mise à niveau libérale et dépolitisation***

Au début de l'été 2001, la presse tunisienne se faisait l'écho d'un rapport sur l'Université élaboré par une commission indépendante d'enseignants du supérieur, rapport qualifié « d'accablant »<sup>1</sup>. Les principaux éléments de ce bilan critique avaient en effet de quoi alarmer. Il y était rappelé tout d'abord l'explosion mal planifiée des effectifs étudiants (près de 210 000 étudiants pour l'année 2000 alors que l'on en prévoyait 145 000) et le déséquilibre persistant entre les filières, avec 25 % seulement des effectifs dans les sections scientifiques contre 64 % pour les lettres et sciences sociales. Le rapport pointait également une baisse de 15 % du budget de l'enseignement supérieur sur les deux dernières décennies avec une répartition extrêmement inégale entre les filières, aboutissant à une baisse réelle de 25 % pour certains des plus importants établissements du pays comme la Faculté des Sciences de Tunis. Entre autres signes de dégradation de la situation, il signalait enfin la baisse continue des taux d'encadrement<sup>2</sup> et la hausse non moins continue du pourcentage d'échec des étudiants (un étudiant sur deux terminant son cursus sans diplôme).

Ce constat de malaise - dont le commentaire journalistique se concluait sur l'affirmation que « le devenir du savoir est lié à celui de la liberté »<sup>3</sup> - à propos d'un système d'enseignement supérieur pendant longtemps cité en exemple s'inscrit-il dans l'ensemble des voix critiques qui ont récemment réussi à attirer l'attention des responsables et des médias occidentaux sur la dégradation de la situation sociopolitique de la Tunisie ces dix dernières années ? ou plus prosaïquement, s'agit-il de l'ultime épisode d'une réflexion sur la « crise de l'Université » engagée de longue date, mais dont la Tunisie n'a pas le privilège ?

Si crise il y a, comme ces quelques éléments tendraient à le prouver, le contexte, toutefois, est très différent de ce qu'il pouvait être dans les années soixante-dix ou quatre-vingt. À cette période-là, comme l'écrit Vincent Geisser à propos du Maghreb dans son ensemble, « les crises universitaires avaient une valeur prédictive : elles annonçaient les changements à venir à l'échelle de toute la société. À l'heure actuelle, le sentiment nous porterait plutôt à une vision inverse : ce sont les crises économiques qui modèlent et perturbent les configurations

---

\* IREMAM-MMSH (CNRS)

1. Nadia Omrane, «Un rapport accablant d'enseignants de la Faculté des sciences de Tunis. Avons-nous vraiment une université "utile" ? », *Réalités*, n° 810, semaine du 5 au 11/7/2001.

2. De 12 étudiants en moyenne par enseignant en 1987 à environ 20 en 2001 selon les chiffres du Ministère tunisien de l'enseignement supérieur.

3. N. Omrane, *Op.cit.*

universitaires et qui font que les acteurs du champ (enseignants et étudiants) donnent l'impression d'avoir perdu toute autonomie d'action et toute spécificité statutaire par rapport aux « autres » acteurs sociaux » (2000, p. 20).

C'est de cette idée d'une perte de spécificité du champ universitaire, de cette piste de réflexion sur un « processus de *banalisation-normalisation* du champ universitaire » (Geisser, 2000, p. 21) dont nous voudrions partir ici. Pendant une trentaine d'années, le système universitaire s'est trouvé dans une position particulière, à la fois au cœur de la société et dans une sorte d'espace à part, ne paraissant pas obéir exactement aux mêmes règles que celles s'appliquant au reste du tissu social tunisien. Cette sorte d'*extra-socialité* - qui n'est en rien, on va le voir un désintérêt pour la chose sociale, bien au contraire - renvoie à plusieurs caractéristiques et à plusieurs moments. Tout d'abord, l'université s'est vue assigner une place « en amont » de la société dont elle avait pour mission de créer les cadres. Progressivement, elle a également assumé le rôle d'espace politique de substitution permettant l'expression et la confrontation de courants et de sensibilités politiques interdits ou très fortement contrôlés en dehors de l'espace des campus.

Depuis un peu plus d'une dizaine d'année, cependant, ce statut d'exception s'est peu à peu transformé, l'université tunisienne s'est effectivement « banalisée » par rapport au reste de la société et elle semble aujourd'hui soumise aux grandes tendances actuellement à l'œuvre dans la société tunisienne : l'accélération de la transition vers une économie libérale d'une part, le contrôle politique croissant d'autre part aboutissant à une dépolitisation de la société. Pour éclairer ce processus et mesurer les évolutions, il faut donc remonter à la situation qui prévalait dans la période de l'immédiat après-indépendance.

## **L'Université créatrice de la Nation**

À partir de sa création en mars 1960 et pendant presque une décennie, l'université tunisienne a été l'objet d'un consensus étonnamment solide entre le régime mis en place par le président Bourguiba et les premières générations d'étudiants qui la peuplent. À l'inverse des premières universités de l'occident médiéval qui fondaient leur identité sur une indépendance et une autonomie farouchement défendues (parfois par les armes) vis-à-vis des pouvoirs spirituel et surtout temporel (Le Goff, 1985, p. 76), l'Université moderne en Tunisie, comme dans bien d'autres nouveaux États décolonisés, est avant tout une création de l'État pour l'État.

### **Par l'État et pour l'État : l'Université organique et la passion du savoir**

Car l'État prime : c'est lui qu'il faut avant toute chose édifier puisqu'il a la charge de construire la Nation, de faire en sorte que désormais les Tunisiens aient « conscience d'être autant de cellules qui constituent le même corps »<sup>4</sup>. L'Université a donc pour mission prioritaire de produire les cadres de l'État entendus au sens large : non seulement des décideurs et des administrateurs, mais toute une série de catégories de métiers conçus comme partie intégrante du corps d'un État-démiurge qui à la fois secrète et irrigue la nouvelle société.

C'est le discours sans cesse martelé par Bourguiba :

« Il nous faut des cadres... Des hommes qui règlent la force motrice dans les usines, qui réparent les machines, qui organisent l'exploitation agricole. Il nous faut des médecins pour la conservation de notre capital humain et des topographes, des architectes, des urbanistes, des ingénieurs [...] Éduquer les jeunes dans la perspective de vides à combler dans les rangs de nos

---

<sup>4</sup> Habib Bourguiba, discours (Tunis, 29 juin 1961).

cadres, orienter leur éducation dans un sens qui réponde aux besoins de la Nation, les former en fonction des impératifs nationaux, voilà ce que nous faisons. C'est là une condition essentielle de notre succès dans la bataille livrée au sous-développement »<sup>5</sup>.

Pendant toute cette première période, la relation entre l'État et l'Université peut être qualifiée d'organique. L'ensemble de l'enseignement supérieur est administré comme une simple extension de l'appareil du nouvel État. Au niveau gouvernemental, le Secrétariat d'État à l'Éducation nationale, poste occupé pendant dix ans par Mahmoud Messadi, est censé, selon les dispositions de la loi, exercer son autorité à travers un recteur de l'Université de Tunis. Dans les faits, ce recteur ne sera jamais nommé, et c'est un pro-recteur au rôle secondaire qui sera chargé de répercuter sans les discuter les décisions ministérielles. Par ailleurs, les doyens et directeurs d'établissements ne disposent d'aucune autonomie propre, dans la mesure où toutes les institutions d'enseignement supérieur ont une personnalité civile commune dénommée « Université de Tunis », directement rattachée à l'administration centrale.

Le même type de fonctionnement prévaut concernant le recrutement des universitaires. Celui-ci s'effectue sur la base de dispositions, censément transitoires, mais qui perdureront jusqu'en 1973 ; pendant toute cette période, en l'absence d'un collège d'enseignants du supérieur suffisamment étoffé, le recrutement et la carrière d'une première vague d'universitaires tunisiens sont ainsi étroitement pilotés par l'administration centrale de l'État.

Rares sont à l'époque ceux qui trouvent à se plaindre d'une imbrication aussi étroite entre l'université et le pouvoir. Le Combattant suprême s'adresse régulièrement aux étudiants avec la fierté d'un père persuadé que l'éducation et le savoir ne pourront que rendre meilleurs ses enfants. Il leur répète à l'envi que « pour servir leur pays, les étudiants doivent d'abord mener à bien leurs études »<sup>6</sup> et les encourage à conquérir cette science moderne qui est, selon lui, la véritable culture de la modernité. L'effort consenti en leur faveur est considérable : 23 % des 82,8 milliards de dinars dévolus à l'éducation nationale pour la décennie 1962-71 sont destinés à l'enseignement supérieur dont les bénéficiaires sont pourtant encore peu nombreux<sup>7</sup>. Non seulement le principe de la gratuité des études est affirmé et les « œuvres universitaires » (cités et restaurants universitaires) multipliées, mais de plus l'État est l'artisan d'une politique méritocratique basée sur l'octroi de bourses : au début des années 1970, un peu plus d'un étudiant sur deux (50,7 % sur un total de 10 129 étudiants) est boursier du gouvernement (Siino, 1999, p. 130).

De leur côté les étudiants tunisiens, objets de toutes les attentions, semblent croire fermement aux possibilités d'ascension sociale que leur offre l'Université et l'obtention d'un diplôme. Selon une enquête de l'époque, ils sont 70 % à estimer que des études sérieuses sont davantage une garantie de succès que la position sociale de leur famille, alors que seulement 38 % de leurs pairs marocains sont de cet avis (Henry, 1970, p. 289). Cette attitude est sensible non seulement dans les familles les plus pauvres, pour lesquelles l'école et l'université constituent la seule voie d'ascension, mais aussi chez celles dotées d'un fort capital économique, à qui il n'échappe pas que l'instruction est en train de devenir l'une des meilleures garanties pour le conserver. Ainsi, par exemple « même les gros propriétaires agricoles du Nord qui interrompaient jeunes les études de leurs fils pour qu'ils les aident à diriger leur propriété, ont tendance à laisser leurs enfants [...] poursuivre leurs études le plus loin possible » (Ben Salem, 1969, p. 131).

Certes, dès ses premières années d'existence, l'université est déjà le lieu d'une prise de conscience politique et l'on voit se manifester une mouvance estudiantine de gauche d'inspiration marxiste à l'origine par exemple du Groupe d'étude et d'action socialiste en 1963 et de la revue

---

<sup>5</sup>. Habib Bourguiba, *idem*.

<sup>6</sup>. Titre du discours prononcé à Monastir le 19 août 1962.

<sup>7</sup>. *Rétrospectives décennales 1962-1971*. République tunisienne, Ministère du Plan, 1972.

*Perspectives*. Mais plus que d'opposition, il s'agit plutôt, pendant la décennie du « socialisme destourien », d'une surenchère sur l'action de l'État, critiquant ses insuffisances, mais ne remettant pas en cause son « grand dessein »<sup>8</sup>. Le moteur dominant reste la passion pour l'instruction et les diplômes qui confère à l'université et à l'enseignement supérieur une légitimité et une valeur sociale indiscutable (Ben Slimane, 1997).

## **L'Université comme espace politique**

Mais cet état de grâce ne dure pas longtemps. Au moment de la guerre israélo-arabe de juin 1967, des étudiants sont arrêtés pour avoir manifesté leur solidarité avec la cause palestinienne. Le 15 mars 1968, l'un d'entre eux, étudiant en théologie, est condamné à une lourde peine de prison. Des grèves sont organisées en signe de protestation et des heurts violents opposent les étudiants à la police et à la milice du parti. De nouvelles arrestations et de nouveaux procès s'en suivent et le calme ne revient qu'au bout de plusieurs semaines. Mais la situation a radicalement changé et désormais, c'est une méfiance partagée qui règne entre le pouvoir et les étudiants de l'université tunisienne et qui entretiendra tout au long des années 1970 le cycle contestation-répression.

La confrontation reprend en 1969 malgré certaines dispositions « démocratiques » de la loi Ben Salah qui dans les faits ne sera pas réellement appliquée, son promoteur et « âme » de l'expérience collectiviste tunisienne étant tombé en disgrâce en septembre de la même année. De nombreux étudiants de gauche, déjà choqués par la défaite « arabe » de 1967 face à Israël, seront également bouleversés par l'abandon de l'expérience socialiste tunisienne. Ils y voient le reniement brutal des options politiques qui leur tenaient à cœur et le bradage des espoirs placés dans la construction d'un socialisme spécifique à la Tunisie. De fait, l'Université dans son ensemble, après avoir été priée de venir renforcer le modèle du socialisme destourien, se verra sommée de s'adapter aux orientations libérales du nouveau gouvernement de Hédi Nour qui prévaudront pendant les années 1970, ce qui constituera l'un des terrains de lutte privilégiés pour le syndicalisme étudiant et enseignant.

### **Une méfiance partagée**

Les autorités politiques quant à elles, commencent à voir dans les masses étudiantes plus nombreuses non plus de brillantes élites en préparation, mais de dangereux agitateurs politiques brandissant le drapeau de la révolution. Bourguiba saisit toutes les occasions pour stigmatiser les « groupuscules subversifs [qui] ont voulu détourner la jeunesse au profit d'un faux révolutionnarisme fondé sur la haine, la rancune, la violence et la négation, et qui ne trouve de satisfaction que dans la destruction et la ruine ». Il voit dans le bouillonnement politique qui agite l'Université tunisienne « un plan concerté, mis au point par des groupements politiques, des factions démagogiques et des mouvements anarchistes, inspirés par des idéologies matérialistes et nihilistes [tendant] au renversement du régime établi et au bouleversement des structures nationales, conformément à une idéologie destructrice et à des doctrines anarchistes » (Carthage, 29/06/1968). Et il n'hésite pas à menacer : « Si une minorité prend prétexte de la démocratie pour

---

8. Mohamed Dhiffallah a fait remarquer avec justesse à quel point le choix des dénominations par la gauche estudiantine de l'époque trahit cette convergence de vues : dans « Groupe d'étude et d'action socialistes », il y a « action », qui est aussi le titre de l'organe de presse du pouvoir, il y a « socialiste » (et non communiste) qui renvoie au nouvel intitulé de Parti Socialiste Destourien (ex-Néo-Destour). Enfin, *Perspectives* ne peut manquer de faire penser aux fameuses *Perspectives décennales*, premier document de référence établi par le nouveau pouvoir en 1961 afin de guider le développement du pays (Mohamed Dhifallah, « Stratégie en mutation : Bourguiba et les étudiants (1956-1971) », communication au colloque « Habib Bourguiba, la trace et l'héritage », Aix-en-Provence, 27-29 septembre 2001.

saboter l'action décidée par la majorité, elle porte préjudice à la Nation et, dans ce cas, il faut la mettre hors d'état de nuire, pour éviter l'anarchie » (Monastir, 8/08/1968). Et en effet, les années 1970 verront l'arsenal répressif du régime employé à plusieurs reprises contre les étudiants (arrestations, torture, procès et lourdes peines de prison). Mais pas plus que la tentative de noyautage du syndicat étudiant (UGET) par les étudiants destouriens proches du régime<sup>9</sup>, la répression ne réussira vraiment à désarmer un syndicalisme étudiant et enseignant qui continue à manifester contre les orientations économiques et sociales du régime et à réclamer le maintien d'une « université de masse » par opposition à ce qu'ils dénoncent comme une « université-entreprise ».

## **Massification et islamisation**

Cette méfiance réciproque entre le pouvoir et l'Université s'accroît encore dans les années quatre-vingt avec l'accroissement rapide des effectifs étudiants. De 13 723 étudiants au milieu des années 1970, on passe à 31 827 en 1980, soit une croissance de 130 %, taux qui passe à 140 % pendant la décennie quatre-vingt. Cette tendance, qui ne se démentira plus jusqu'à nos jours, fait de la scolarisation dans l'enseignement supérieur un phénomène de masse, et d'un strict point de vue quantitatif, un succès pour les autorités tunisiennes. Mais elle commence aussi à leur laisser craindre que s'accroisse d'autant la contestation politique endémique à l'université.

Cette « massification » coïncide avec un autre phénomène caractéristique des années quatre-vingt, la révélation d'un islam politique militant à l'université, et les deux phénomènes ne sont évidemment pas sans lien. « Le mouvement de réislamisation se serait cristallisé lors de l'arrivée dans le monde universitaire des premiers bénéficiaires de la démocratisation de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire les fils de ruraux » (Burgat, 1988, p. 100). C'est en effet au sein d'un espace universitaire fortement politisé que l'islamisme, en gestation depuis les années 1970 dans les mosquées, va se dégager d'un projet idéologique encore flou pour prendre conscience de lui-même, s'affirmer en tant que mouvement politique d'opposition, se doter de structures, et surtout former ses cadres et aguerrir ses militants. Comme l'explique François Burgat en analysant les parcours de nombreux militants islamistes tunisiens, « c'est par le biais de la mise en concurrence avec une gauche universitaire, plus structurée idéologiquement et politiquement, imprégnée des catégories occidentales et rompue à tous les subterfuges du militantisme, que les dernières étapes de la mutation vers l'islamisme vont être franchies » (1988, p. 207).

Ces années quatre-vingt sont également celles où le pouvoir tunisien semble envisager de permettre une certaine concurrence dans le champ politique, après qu'en avril 1981, le congrès du Parti Socialiste Destourien au pouvoir - jusque là parti unique - ait recommandé la reconnaissance des formations d'opposition. Mais ces velléités d'ouverture du jeu politique sont très rapidement démenties dans les faits. La demande de reconnaissance d'un Mouvement de la Tendence Islamique (MTI) déposée le 6 juin 1981 est rejetée et en juillet de la même année, une vaste campagne d'arrestations de responsables et de militants est déclenchée. Quant à l'opposition non-islamiste, si elle voit certains de ses partis formellement reconnus, elle ne gagne guère de place dans l'espace politique tunisien : aux premières élections législatives « pluralistes » de novembre 1981, l'ex-parti unique emporte la totalité des sièges à l'assemblée.

Ainsi, pendant les années de trouble, d'incertitude et de répression qui précèdent la destitution du Président Bourguiba par son premier Ministre, l'Université tunisienne joue plus que jamais le rôle de seul espace d'expression et de confrontation pour des sensibilités idéologiques interdites dans une société politiquement fermée. À la suite du changement de régime de novembre 1987 qui voit l'arrivée au pouvoir de Zine al-Abidine Ben Ali, l'engrenage répressif paraît dans un premier temps brisé, et l'ensemble de la société tunisienne semble vouloir croire à un renouvellement durable du rapport entre État et société. L'université sort elle

---

9. Lors du Congrès de l'UGET à Korba en 1971.

aussi d'une phase de tension extrême qui en était arrivée à paralyser l'ensemble des activités normales de l'enseignement supérieur (cours, examens, recherche...).

## **La banalisation de l'Université**

Mais avec la mise en œuvre progressive du projet politique de la « deuxième république » tunisienne, l'université va peu à peu perdre la position d'exception qu'elle avait tant bien que mal occupée sous le régime bourguibien.

Elle ne « produit » plus la société, ce sont ses produits (les diplômés) qui doivent s'insérer dans le marché du travail. Lieu de résistance culturelle et politique à l'*infitah* (ouverture économique) au nom d'un projet développementaliste radicalisé, elle va devenir l'un des objets et des moyens de la transition libérale, un espace tout entier consacré à une formation « employable » adaptée à la demande. Espace de contestation politique aussi bien pour l'opposition de gauche que pour les islamistes, elle va subir un processus progressif mais profond de dépolitisation identique à celui qui est en œuvre dans l'ensemble des autres secteurs.

## **La banalisation libérale : fragmentation, nouvelles hiérarchies des filières, universités privées**

L'une des options principales du régime instauré en 1987 a été de poursuivre et d'approfondir le processus de libéralisation de l'économie déjà engagé pendant la dernière année de la présidence de Bourguiba avec le premier programme d'ajustement structurel. Privatisation d'entreprises publiques, élargissement du secteur privé, libéralisation du commerce intérieur et extérieur, mesures d'incitation pour les investissements étrangers, réformes du régime fiscal et financier... autant de mesures qui ont concouru à une plus grande ouverture et à une plus grande dépendance vis-à-vis de l'économie mondiale. Une étape supplémentaire a été franchie en juillet 1995 avec la signature d'un accord bilatéral Tunisie-CEE prévoyant l'instauration progressive (en trois périodes étalées sur douze ans) d'une zone de libre-échange qui supprimerait tous les avantages anciennement consentis par l'Europe aux pays du Sud et de l'Est méditerranéen.

Le mot d'ordre de « mise à niveau », en principe réservé aux entreprises, est devenu « un mot d'ordre qui, dans le discours politique tunisien, tend de plus en plus à désigner l'ensemble des transformations requises de la société et de l'administration » (Camau, 1997, p. 15). Et l'Université dans son ensemble n'a pas échappé à ce nouveau credo.

En 1998, un rapport élaboré par des experts de la Banque Mondiale souligne les grandes lignes directrices d'un modèle universitaire destiné à donner à la Tunisie les moyens éducatifs d'une « politique économique agressive »<sup>10</sup>. Il s'agissait principalement pour l'université de mieux s'adapter au marché de l'emploi en créant ou fermant des filières en fonction de besoins supposés. L'accent était mis sur un nécessaire rééquilibrage en faveur de cycles courts à visée professionnelle, notamment dans les filières scientifiques et techniques, et sur la réduction des effectifs dans les filières longues de lettres et sciences humaines. Les experts préconisaient un relèvement des frais d'inscription, de restaurant et de cités universitaires. Il était également proposé de miser sur un développement « raisonné » d'universités privées par nature mieux à même de s'ajuster aux « demandes de formation ».

Il est difficile de juger dans quelle mesure ces recommandations ont inspiré les responsables de l'enseignement supérieur tunisien, d'autant qu'un certain nombre d'orientations étaient déjà prises avant la rédaction du rapport « Banque mondiale ». Néanmoins, il est indéniable que la fin des années quatre-vingt-dix a vu des évolutions majeures du système universitaire. L'un des

---

10. Voir l'étude critique consacrée à ce rapport par Karim Ben Kahla (2000).

résultats les plus repérables de ces évolutions a été la diversification des filières et la fragmentation d'un système longtemps resté relativement homogène.

En premier lieu, on observe au cours de cette dernière période la création (ou la réactivation) sur le sol tunisien de filières dites « d'excellence » qui ne pouvaient jusque là s'effectuer qu'à l'étranger, principalement en France. C'est le cas de l'Institut Préparatoire aux Études Scientifiques et Techniques (IPEST, créé en 1991 et en fonction depuis 1992) principalement destiné à la préparation des concours des grandes écoles françaises. Plus encore, c'est le cas d'une prestigieuse École Polytechnique de Tunisie qui a accueilli en 1998 sa première promotion de 31 étudiants sélectionnés parmi 1500 candidats. Enfin, il faut noter le retour dans le paysage de l'enseignement supérieur tunisien d'une École Normale Supérieure calquée sur le modèle français. Cet établissement qui avait été parmi les tous premiers créés au lendemain de l'indépendance avait été supprimé au début des années quatre-vingt, victime de sa réputation de foyer d'agitation politique, mais aussi d'une image élitiste incompatible avec les valeurs égalitaristes dominantes à l'époque dans le champ universitaire.

Outre la mission de former des enseignants de haut niveau, ces établissements d'élite ont vocation à faire émerger les futurs décideurs de la haute fonction publique et du secteur privé. La présence de ces filières sur le sol tunisien vise à éviter les conséquences jugées néfastes de l'éloignement des plus brillants éléments, à savoir le retour d'élites « socialement inadaptées », voire l'absence totale de retour (notamment des élèves des grandes écoles). Elle permet aussi la scolarisation plus nombreuse de filles, pour lesquelles l'obligation de départ à l'étranger pouvait constituer un obstacle majeur.

Un deuxième phénomène frappant est la mise en place d'un réseau d'institutions et filières destinées à la formation de techniciens, de techniciens supérieurs et d'ingénieurs d'exécution, toutes qualifications perçues comme nécessaires à une meilleure insertion dans la division internationale du travail. Au cœur du dispositif, à Tunis, l'Institut National des Sciences Appliquées et de la Technologie (INSAT) a commencé à fonctionner en 1996 ; il accueillait en 2000/2001 un peu plus de 1800 étudiants répartis sur cinq ans (dont 33 % de filles). Outre cet établissement tunisois, le reste du territoire a vu en quelques années - la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix - fleurir onze Instituts Supérieurs d'Études Technologiques (ISET) calqués sur le modèle des IUT français. Ces instituts ne sont pas seulement tournés vers les matières « scientifiques », ils tendent de plus en plus à former aux matières de gestion, d'administration et communication, aux techniques de commercialisation, à l'hôtellerie et au tourisme (notamment les ISET de Rades, Nabeul, Sousse et Sfax). Ce dispositif, conçu comme une priorité nationale dans le cadre du plan de « mise à niveau », a reçu un puissant soutien des coopérations étrangères, notamment de la France.

Enfin, c'est l'émergence visible d'un secteur universitaire privé qui constitue un dernier élément notable de la diversification du paysage universitaire tunisien. Le fait lui-même n'est pas réellement nouveau puisque la plus ancienne de ces institutions, l'Université Libre de Tunis, existe depuis 1973 (Vermeren, 2000, p.200) ; les effectifs n'ont d'ailleurs cessé de croître, notamment pendant la décennie 1990, malgré des droits d'inscription très élevés<sup>11</sup>. Toutefois, jusqu'à une date récente, ces établissements de tailles et de réputations disparates n'avaient d'existence que « tolérée », les autorités de l'enseignement supérieur public se refusant à les considérer comme autre chose qu'un phénomène résiduel. La situation a changé avec une loi promulguée en juillet 2000 qui reconnaît l'existence et codifie le fonctionnement des universités privées<sup>12</sup>, le ministère de l'enseignement supérieur disposant en la matière d'un interlocuteur officiel, la Chambre nationale des établissements d'enseignement privé au sein de l'UTICA (syndicat patronal). Cette initiative va donc dans le sens des recommandations formulées par la

---

11. En 1997, on relevait des droits d'inscription annuels compris entre 1300 et 1500 dinars (environ 990 et 1 140 euros) soit cinq fois le salaire mensuel d'un cadre moyen de l'administration (Ben Sedrine, Geisser, 1997, p. 28).

12. Loi n°2000-73 du 25 juillet 2000 relative à l'Enseignement supérieur privé.



Banque Mondiale - répondre à une très forte demande de formations supérieures sans alourdir la charge de l'État - tout en maintenant un strict contrôle des autorités sur les conditions de déroulement des études<sup>13</sup>.

Depuis quelques années, c'est donc une hiérarchie renouvelée des filières universitaires nationales qui se présente aux jeunes lauréats du baccalauréat tunisien. Cette hiérarchie se traduit par la difficulté relative d'accès aux filières d'enseignement supérieur les plus cotées<sup>14</sup>. Elle est encore plus criante au regard des coûts unitaires par étudiant dans les différentes filières : si l'on en croit le rapport de la commission des enseignants de l'Université Tunis El Manar, le budget public consacré à un étudiant de l'École Polytechnique de Tunis serait plus de soixante fois supérieur à celui d'un étudiant de la Faculté des Sciences de Tunis, ce qui suscite de la part des enseignants la crainte de la montée en puissance d'une université à plusieurs vitesses.

Parmi les filières de création plus ancienne, on constate également des évolutions notables : désormais les filières commerciales - Institut des Hautes Études Commerciales (IHEC) et Institut Supérieur de Gestion (ISG) - figurent parmi les voies hautement valorisées faisant presque jeu égal avec les facultés de médecine, derrière les classes préparatoires aux grandes écoles. Elles devancent ainsi toutes les autres facultés scientifiques ou littéraires de la capitale et de province qui se retrouvent ainsi tout en bas de l'échelle. Cette hiérarchie nouvelle s'affiche enfin dans le récent redécoupage des Universités. C'est au sein d'une récente « Université du 7 novembre à Carthage » - que son nom rattache à la date et au lieu symboles du pouvoir - qu'ont été regroupées quatre des établissements d'élite évoqués plus haut (École Polytechnique, IPEST, INSAT, IHEC).

La « mise à niveau » libérale de l'Université s'accompagne d'un profond renouvellement du discours officiel sur les objectifs visés. Signe des temps et des évolutions idéologiques, le discours bourguibien sur la mission de « formation des cadres du développement » a cédé la place au maître mot « d'employabilité » (*qâbiliya at-tashgbîl*) directement transposé du lexique politique des démocraties de marché occidentales. Alors que, dans l'euphorie de l'édification nationale, l'université ne pouvait conduire qu'au triomphe de la jeunesse éduquée, il est désormais admis - selon les catégories de la Banque Mondiale - qu'il y a des « gagnants » et des « perdants » de la transition libérale.

Les perdants, ce sont notamment les chômeurs-diplômés, catégorie qui est le résultat d'une production croissante de jeunes gens issus de l'enseignement supérieur et de la baisse concomitante pendant les années 1990 du nombre d'emplois offerts par le secteur public, qui en absorbait traditionnellement une grande partie. Il va alors de soi que « les diplômés en difficulté sont ceux dont les activités correspondent aux activités les plus touchées par la privatisation et la réforme de la fonction publique » (Ben Sedrine, 2000, p.106) : ce sont principalement les ingénieurs (notamment agronomes) et les gestionnaires que la privatisation des entreprises publiques et les coupes budgétaires des ministères privent le plus durablement de débouchés.

Pour éviter les conséquences sociales néfastes d'un chômage plus « visible » que celui d'autres catégories de la population, le gouvernement tunisien a élaboré une politique publique d'insertion professionnelle dont les diplômés du supérieur sont les principaux bénéficiaires. Celle-ci vise à rapprocher l'offre (les diplômés) de la demande (les employeurs) et surtout à offrir aux premiers une première expérience de la vie professionnelle : d'où la mise en place des stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP) d'une durée de deux ans pendant lesquels l'État accorde une bourse au stagiaire et prend en charge ses cotisations sociales ainsi que celles de l'employeur. Mais de tels stages restent rares eu égard à la demande et font l'objet d'une forte compétition dans laquelle les ressources personnelles et familiales (clientélisme régionaliste) des demandeurs font souvent la différence. Il apparaît que les diplômés-stagiaires sont souvent ceux

---

13. Voir le décret qui précise les conditions d'autorisation nécessaires à l'ouverture d'un établissement privé ainsi que les sanctions prévues par la loi de juillet 2000 (art. 24).

14. En Tunisie, l'orientation des bacheliers est depuis 1976 automatiquement conditionnée par les résultats au baccalauréat au regard de la demande des différentes filières. La hiérarchie des niveaux requis pour intégrer telle ou telle filière fournit donc une estimation de la valeur respective associée aux différents cursus.

dont les chances d'être employés - avec ou sans stage - étaient les plus fortes ; pour les employeurs, privés ou publics, il s'agit plus d'une embauche à moindre coût que d'une participation à la formation pratique des jeunes diplômés (Ben Sedrine, 2000). Dès lors, si cette politique d'insertion a jusqu'ici épargné à la Tunisie l'apparition de mouvements revendicatifs chez les chômeurs diplômés comme ceux qu'a connus le Maroc, son efficacité du point de vue de l'accès à l'emploi reste sujette à caution.

Indéniablement, depuis une dizaine d'années, la mise à niveau libérale a entraîné des transformations de l'université tunisienne, transformations dont le mot d'ordre a été l'adaptation. Il reste cependant à définir à quoi il s'agit de s'adapter. De ce point de vue, la remarque en forme d'interrogation de la journaliste Nadia Omrane ne manque pas de pertinence : « Il semble en définitive qu'il y ait maladresse à vouloir absolument adapter la formation universitaire à la demande des entreprises. Car n'est-ce pas, tout compte fait, notre système productif qui fait défaut ? »<sup>15</sup>.

### **La banalisation autoritaire : contrôle et dépolitisation des campus**

La deuxième tendance jusqu'ici non démentie depuis les années quatre-vingt-dix a été le contrôle de plus en plus strict de l'expression politique. Dans le champ politique lui-même, ce contrôle a pris la forme d'un pluralisme formel, c'est-à-dire de la reconnaissance d'un certain nombre de partis d'opposition dont la condition d'existence est l'inscription dans un consensus autour de la figure présidentielle et des choix effectués par son proche entourage. Cette condition est également valable pour les médias et en particulier la presse. Dans l'ensemble de la société, cette dynamique du contrôle politique s'est appuyée sur un quadrillage policier croissant et une omniprésence du RCD, de ses cellules et des « comités de quartier », tout à la fois structures de surveillance et relais auprès de la population. Contrairement aux années soixante-dix et quatre-vingt, le système universitaire dans son ensemble n'a pas échappé à cette entreprise de dépolitisation.

Dans un premier temps, pourtant, le nouveau président tunisien avait réussi à faire oublier son lourd passé - particulièrement aux yeux des étudiants - d'ancien ministre de l'intérieur et de responsable de la Sûreté nationale et à apaiser les violentes contestations universitaires des derniers mois de la présidence d'Habib Bourguiba. Les syndicats étudiants, longtemps réprimés et marginalisés, revenaient sur le devant de la scène en 1988 et tous, que ce soit la centrale « historique » de l'UGET ou les islamistes de l'UGTE, reconnaissent la nécessité de calmer la violence à l'université. Ils paraissent ainsi accepter l'idée de « réconciliation nationale » prônée par le nouveau président et défendue à l'université par le nouveau syndicat officiel (créé en 1988), l'organisation des étudiants constitutionnels.

Mais l'accalmie sera de courte durée. Inévitablement, les questions budgétaires et matérielles sont à nouveau soulevées, mais c'est surtout la nomination de Mohamed Charfi au poste de ministre de l'Éducation en avril 1989 qui va ranimer la confrontation. Ce dernier, universitaire reconnu, ancien opposant au régime bourguibien, ne fait pas mystère de la mission qui lui a été confiée : celle de réformer l'ensemble du système éducatif (primaire, secondaire et supérieur) et des programmes, afin d'assécher à la source les idées censées favoriser la propagation de l'idéologie islamiste. Cette nomination est très vite dénoncée comme une provocation par les étudiants islamistes ainsi que par le parti *Ennahda* qui accusent le nouveau ministre de vouloir couper les jeunes de leurs racines culturelles et religieuses.

La violence réapparaît sur les campus. En février 1990, des heurts se produisent dans les facultés de Tunis, Sfax, Sousse et Nabeul. Les forces de l'ordre interviennent et interpellent 583 manifestants, dont le secrétaire général de l'UGTE (proche des islamistes) qui avait vivement critiqué M. Charfi. Près de trois cents d'entre eux perdent immédiatement leur sursis militaire et

---

15. Nadia Omrane, 2001, " Chômage des diplômés. Les perdants de la transition libérale ., Réalités n° 812, 19-25 juillet 2001.

sont enrôlés sous les drapeaux<sup>16</sup>. La tension s'accroît encore après l'attaque en février 1991 d'un local du RCD (parti présidentiel au pouvoir) qui est attribuée à des militants islamistes, et la découverte au mois de mars de cocktails Molotov dans les locaux de l'UGTE. Le syndicat étudiant islamiste est immédiatement suspendu et une circulaire est adoptée qui permet à la police de perquisitionner dans les locaux universitaires sans accord préalable des doyens.

Cette année 1991 marque un tournant pour la société tunisienne dans son ensemble. La répression politique est déployée par le nouveau pouvoir et l'université est placée à la même enseigne que les autres secteurs. De même que le quadrillage policier du pays va aller en s'accroissant pendant toute la décennie<sup>17</sup>, de même l'université est soumise à une présence permanente de la « police universitaire » qui a ses locaux à l'intérieur même des campus : elle contrôle l'identité des étudiants, les déplacements des enseignants, les regroupements, etc.

Dans le même temps que les autres syndicats étudiants (UGET, UGTE) s'effacent, victimes de la répression et de la démobilisation, les étudiants du RCD, qui bénéficient d'un soutien financier du régime, font une entrée en force dans les instances de l'université. Ils sont représentés au sein des Conseils d'Université : en 1997, ils occupent même la quasi-totalité des sièges des conseils scientifiques des Universités (191 sièges soit 87 %) contre 17 sièges pour l'UGET (7,8 %) et 11 sièges (5 %) pour les « indépendants » (Guiter, 1997).

Toute contestation, y compris celles portant sur des questions strictement internes au domaine universitaire, se trouve délégitimée et violemment réprimée. C'est par exemple le cas en 1998 d'une tentative de mobilisation étudiante contre le concours du CAPES (certificat d'aptitude à la profession d'enseignant du secondaire) ; à la fin de la même année, 7 étudiants étaient condamnés à des peines de prison ferme, puis libérés conditionnellement en janvier 1999. Ultérieurement, certains seront privés de leurs passeports, exclus de l'université, interdits d'inscription universitaire ou de concours administratifs...

Incontestablement, le « traitement » répressif de l'espace universitaire depuis les années quatre-vingt-dix jusqu'à aujourd'hui est allé beaucoup plus loin qu'auparavant en effaçant à l'intérieur même de l'institution toute pensée ou expression divergente, ce que le régime bourguibien n'avait voulu ou pu faire. Non seulement, comme l'écrit Laurent Guiter, l'Université ne peut plus jouer son ancien « rôle de champ politique de substitution », mais elle se trouve « à l'image des autres secteurs de la société tunisienne, épurée de toute forme de contestation politique et syndicale » (Guiter, 1997, p. 101).

La neutralisation des campus signifie-t-elle pour autant une renonciation de l'université et de ses membres à faire entendre leur voix sur la scène publique ? Outre le rapport ouvertement critique sur l'état de l'enseignement supérieur évoqué en haut de ces pages, d'autres événements peuvent être relevés. Au mois de mars 2001, trois pétitions de nature politique et un texte de protestation ont recueilli en Tunisie plusieurs centaines de signatures. Sans entrer dans une analyse de ces différents textes qui n'a pas lieu d'être ici, il convient de remarquer que les universitaires, jusque là peu présents parmi les figures visibles de l'opposition tunisienne, occupaient une place tout à fait remarquable parmi les signataires de ces textes<sup>18</sup>.

Il est indéniable que la répression des mouvements étudiants et la désorientation des enseignants devant les impératifs présentés comme « inéluctables » des réformes d'inspiration

---

16. La plupart bénéficieront dans l'année d'une mesure leur permettant de réintégrer l'université.

17. De 40 000, le nombre de policier est passé à 132 000 entre 1987 et 1995 selon les chiffres cités par la journaliste F. Aubenas (*Libération*, 07/02/2000).

18. Il s'agit des textes intitulés Tunisie 2004, Manifeste des démocrates progressistes, (18/03/2001, dont l'initiative a été attribuée à Mohamed Charfi qui avait démissionné de son poste ministériel en mai 1994), « Pour une citoyenneté souveraine (20/03/2001, attribuée à Mustapha Ben Jaâfar) et le « Manifeste de la Gauche tunisienne » (1/05/2001). Le texte protestant contre l'agression physique d'une universitaire militante des droits de l'homme a également circulé au cours du mois de mars 2001. Les pourcentages de personnes signant en tant qu'universitaires représentaient respectivement 51,6 %, 23,7 %, 8,7 % (auxquels peuvent être rajoutés 11,6 % d'étudiants, absents des autres listes) et 30 %.

libérale ont entraîné un profond affaiblissement du syndicalisme universitaire (étudiant et enseignant) et des formes de mobilisation qui lui était traditionnellement associées. On peut néanmoins se demander si l'extension du contrôle exercé par le pouvoir à une université qui a longtemps joué *volens nolens* un rôle de soupape de sécurité n'a pas favorisé - entre autres facteurs - le surgissement en d'autres lieux de formes de mobilisation et de contestation nouvelles<sup>19</sup>.

## Références bibliographiques

- BEN KAHLA Karim, 2000. « La crise de l'Université tunisienne au crible de la Banque Mondiale : analyse d'une rhétorique opportuniste », dans GEISSER Vincent (éd), *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs*, Paris, CNRS-Éditions, p. 154-174.
- BEN SALEM Lilia, 1969. « Démocratisation de l'enseignement en Tunisie. Essai d'analyse du milieu d'origine des étudiants tunisiens », *Revue Tunisienne des Sciences Sociales*, n° 16, p. 81-135.
- BEN SEDRINE Saïd, 2000. « Gagnants et perdants de la transition libérale. L'insertion professionnelle des diplômés en Tunisie », dans GEISSER Vincent (éd), *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs*, Paris, CNRS-Éditions, p. 105-121.
- BEN SEDRINE Saïd et GEISSER Vincent, 1997. « Les diplômés à la sortie de l'Université. Devenir social et stratégies d'insertion professionnelle », *Monde Arabe Maghreb-Machrek*, n° 157, p. 17-28.
- BEN SLIMANE Moncef, 1997. « Parcours et discours des réformes universitaires tunisiennes », dans BEN SLIMANE M. et DHAHRI N. (éds), *Réformes universitaires et mutations socio-culturelles*, Tunis, Imp. Eigraph.
- BURGAT François, 1988, *L'islamisme au Maghreb. La voix du Sud*, Paris, Karthala, 304 p.
- CAMAU Michel, 1997. « D'une République à l'autre. Refondation politique et aléas de la transition libérale », *Monde arabe Maghreb-Machrek*, n° 157, juill-sept, p. 3-16.
- GEISSER Vincent (dir.), 2000. *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs. Trajectoires sociales et itinéraires migratoires*, Paris, CNRS-Éditions, 332 p.
- GUIER Laurent, 1997. « L'Université : histoire d'une normalisation », *Les Cahiers de l'orient*, n° 46, p. 93-101.
- LE GOFF Jacques, 1985. *Les intellectuels au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 225 p.
- HENRY Clement M., 1970, *Politics in North Africa: Algeria, Morocco and Tunisia*, Boston, Little, Brown and Company, 360 p.
- SIINO François, 1999, *Science et pouvoir dans la Tunisie contemporaine*, Thèse de doctorat, Univ. Aix-Marseille III, 500 p.
- VERMEREN Pierre, 2000. « Hautes études commerciales et dynamique sociale au Maroc et en Tunisie durant les années quatre-vingt-dix », dans GEISSER Vincent (éd), *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs*, Paris, CNRS-Éditions, p. 193-205.

---

19. Dans l'espace associatif avec la formation de collectifs (non reconnus) appelant au respect des libertés, des droits de l'homme ou contestant les orientations économiques libérales du pouvoir, ou bien dans l'espace « virtuel », avec la multiplication de sites web de nature et tendances diverses ouvertement critiques à l'égard du régime actuel.